

haut et court présente



PALME D'OR

FESTIVAL DE CANNES

entre les murs

un film de laurent cantet



Dossier informatif

Avec François Bégaudeau, Nassim Amrabt, Laura Baquela, Cherif Bounaïdja Rachedi, Juliette Demaille, Balla Doucouré, Arthur Fogu, Gastien Gomes, Lo Qifei Huang, Wei Huang, Franck Keïta, Henriette Kasaruhanda, Lucie Landrevie, Aname Malemba Lemene, Bahah Naïf Oufella, Ibad Ngor, Esmaila Quartani, Burak Ozvilln Rachel Régulier, Angelica Sancio, Samantha Soupirot, Boubacar Tou... **Distribué à l'occasion de l'avant-première du film**
Avec : Guillaume Laurant, Stéphane Lévay, Julie Athènes, Jean-Michel Simonet, Olivier Pasquier. Un film de Laurent Cantet. **Cinéma Arenberg**
Avec : Guillaume Laurant, Stéphane Lévay, Julie Athènes, Jean-Michel Simonet, Olivier Pasquier. Un film de Laurent Cantet. **30 septembre 2008**
Avec : Guillaume Laurant, Stéphane Lévay, Julie Athènes, Jean-Michel Simonet, Olivier Pasquier. Un film de Laurent Cantet.

LA LIGUE



DES DROITS
DE L'HOMME





Article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme

- 1. Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.*
- 2. L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.*
- 3. Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.*



ENTRETIEN AVEC Laurent CANTET et François BEGAUDEAU

Propos recueillis par Philippe Mangeot

Laurent Cantet:

Avant le tournage de *Vers le sud*, j'avais eu l'idée d'un film sur la vie d'un collègue. Très vite, le projet s'était imposé de ne jamais sortir de l'enceinte de l'établissement. De plus en plus de gens parlent de "sanctuariser" l'école. Je voulais au contraire la montrer comme une caisse de résonance, un lieu traversé par les turbulences du monde, un microcosme où se jouent très concrètement les questions d'égalité ou d'inégalité des chances, de travail et de pouvoir, d'intégration culturelle et sociale, d'exclusion. J'avais notamment développé une scène de conseil de discipline, que je voyais comme une sorte de "boîte noire" du collègue. À la sortie de *Vers le sud*, j'ai rencontré François qui présentait au même moment son nouveau livre, *Entre les murs*. Son discours était un contre-feu aux réquisitoires sur l'école d'aujourd'hui : pour une fois, un prof n'écrivait pas pour régler ses comptes avec des adolescents présentés comme des sauvages ou des abrutis.

Le pari de l'intelligence

Laurent Cantet.

Je voulais rendre justice à tout le travail qui se fait dans l'espace d'une école. Dans un cours, il y a toujours de l'intelligence en jeu - y compris dans les malentendus et l'affrontement. C'est cette intelligence que nous visions chaque fois que nous lançons une scène. Dans l'échange des répliques entre le prof et les élèves, entre les élèves entre eux, entre les profs, des idées sont mises en question, se comprennent ou se déplacent. Or cette façon de parier sur l'intelligence correspondait avec la façon très singulière, et très peu orthodoxe dont François exerce son métier.

François Bégaudeau.

On s'est arrangé pour que les amorces de scènes correspondent à des moments de transmission classique de savoirs : la versification, le subjonctif, Anne Franck, etc. Puis cela dérive. Cette dérive, je l'assume volontiers comme pédagogue.

Laurent Cantet.

C'est en tout cas ces moments de dérive qui m'intéressaient, et que le film défend. Peu de profs prennent autant de risques face à des élèves : le risque du dérapage, le risque de l'échec. Il est évidemment plus facile de dire qu'on a réussi à transmettre tel ou tel savoir parce qu'on a fait un cours magistral que de les y amener par la bande. Cela demande un sang-froid que beaucoup de gens reprocheront peut-être à François, mais surtout que beaucoup de gens lui envieront: il y a du Socrate chez cet homme-là!

En tout cas, si on veut voir dans ce film une prise de position pédagogique, je l'assume complètement. Quand le prof parle aux élèves comme il parlerait à des adultes, cela peut être dur, c'est souvent plus cassant que s'il prenait des gants, mais c'est une façon de leur reconnaître un rôle actif dans ce qui se joue dans une classe. Même chose avec l'usage de l'ironie, qui est une façon de solliciter chez les adolescents leur faculté de décoder. Cette envie d'en découdre qu'a souvent François me semble tout à fait respectueuse des élèves, parce qu'elle les considère comme des interlocuteurs qui en valent la peine. Sa pédagogie consiste à aller toujours « chercher » les élèves, même parfois là où ça fait mal, mais

toujours aussi là où leurs raisonnements s'arrêtent un peu trop tôt pour être valides ou acceptables en l'état. Si on peut parler de démocratie à l'école, elle est là.

La "Tchatche"

Laurent Cantet.

Tout le film est ainsi construit autour du langage. J'avais envie de filmer ces joutes oratoires si fréquentes dans une classe : peu important la force et la pertinence des positions, ce qui compte avant tout est d'avoir le dernier mot. C'est un jeu où les adolescents excellent, une espèce de rhétorique en boucle dans laquelle les profs sont souvent amenés à entrer eux aussi. Il y a surtout les malentendus si fréquents qui font qu'on ne se comprend pas, ou qu'on ne se comprend qu'à moitié.

François Bégaudeau.

On passe sans cesse de la fluidité à l'impuissance, et inversement. À sa façon, le film refuse les généralités : ni les lamentations sur le déficit supposé du langage des ados, ni l'émerveillement béat sur le formidable génie de "ces gens-là".

Contrat scolaire

Laurent Cantet.

J'ai l'impression que le film dit quelque chose d'assez réjouissant : l'école, c'est effectivement parfois très chaotique, inutile de se voiler la face. On y vit des moments de découragement, mais aussi des grands moments de grâce, d'immense bonheur. Et de ce grand chaos, naît finalement pas mal d'intelligence.

François Bégaudeau.

Ces moments sont suspendus à deux données : d'une part, un prof n'arrive pas toujours à créer un dispositif qui les permette ; d'autre part, on sait bien qu'à la fin la machine à trier fait son boulot. Mais c'est vrai qu'ils sont pour beaucoup dans le plaisir que j'ai toujours eu à enseigner. Ou plutôt à me retrouver dans une salle avec trente gamins, et à essayer de réfléchir avec eux. Presque à égalité.

Laurent Cantet.

Le contrat égalitaire entre le prof et les élèves se rompt dans le dernier tiers du film, autour de l'affaire du conseil de discipline, avec ce qu'elle suppose de hiérarchie et d'autorité. Mais il n'est pas annulé pour autant. Car tout le film a montré une utopie en fonctionnement. Non pas une vue de l'esprit, non pas l'affirmation de ce que l'École "devrait" être, mais l'expérimentation de ce qu'elle peut être. Et puis il arrive un moment où l'utopie vient se cogner contre une machine plus grosse qu'elle, contre quelque chose qui ressemble à ce qui se passe hors les murs. Cela n'empêche pas que quelque chose a eu lieu.

François Bégaudeau.

L'école crée sans cesse des situations géniales; mais on sait bien en même temps qu'elle est, au final, discriminante, inégalitaire, qu'elle fabrique de la reproduction, etc. Cette tension est celle du film. Plus généralement, je retrouve ce type de tension dans mes films préférés. Dans le présent de chaque scène, il y a tant d'énergie au travail que tout le monde est sauvé. Mais le mouvement du scénario fait qu'on s'achemine jusqu'à la rupture, l'impossibilité, la catastrophe. Chaque situation est une utopie mais la somme des situations est tragique. Or c'est exactement le cas dans le film de Laurent : on pourra y voir l'histoire d'un échec; on pourra retenir au contraire les moments d'utopie concrète.

Pourquoi il est urgent d'éduquer aux droits humains

L'école constitue un miroir des relations entre les populations dans notre société. Au vu des problèmes de cohabitation que traverse celle-ci, il est urgent que les droits humains investissent cet espace de formation à la citoyenneté.

On glose depuis 2001 sur les conséquences du 11 septembre, sur son impact au niveau de la cohabitation des diverses communautés: du propos raciste, xénophobe, antisémite à l'agression physique et même armée, on dénombre une augmentation de ces agissements violents. L'école est également un terrain où l'on constate ces dérives en matière de propos et d'actes depuis les attentats et l'accentuation du conflit israélo-palestinien.

La Ligue des droits de l'Homme travaille depuis quelques années dans les écoles et l'on peut dire que c'est un des axes importants de son travail. Elle pratique certes un lobby politique radical et argumenté mais elle estime également qu'encourager la réflexion et l'esprit critique du jeune public et lui faire connaître le plus largement possible les droits fondamentaux crée un « réceptacle », un répondant pour une société civile mobilisée et – espérons le – agissante.

Actuellement, nous constatons une perte de repères, comme un flottement. Comme si les grandes tendances n'étaient plus ce qu'elles étaient. Les grandes idées, les idéaux proches ou lointains, une certaine idée du bonheur sont subitement devenus difficilement définissables. Ce mouvement avait peut-être déjà été amorcé par la chute du mur en 1989... Certains jeunes, ceux qui peut-être se sentaient les moins intégrés, questionnent le monde dans lequel ils vivent, s'interrogent sur l'avenir qui leur y est réservé. Et de reconstruire de nouveaux codes autour desquels on peut se rassembler, se reconnaître, s'organiser, définir des objectifs ...

Construire la règle

Certes, la cohabitation conflictuelle de certaines communautés nous préoccupe. Certes la stigmatisation de tout ce qui semble différent nous inquiète et fait l'objet de notre attention. Mais ce qui nous met dans un sentiment d'urgence, c'est l'émergence de règles sur lesquelles il n'y pas de construction démocratique et solidaire possible.

En effet, on entend ici et là des propos, des affirmations qui laissent peu ou pas de doute. Le projet qui est en train de se redéfinir dans le chef de certains est un rapport de force, d'où le « faible » ou le « différent » semble écarté, sans autre forme de procès. Et ce qui semble surprenant, c'est que ce « faible » s'affirme parfois consentant : peur du fort, du dominant ou réconfort de se sentir un rôle? Ce sentiment s'affirme surtout chez quelques jeunes filles qui oscillent entre peur d'affirmer leur désaccord ou de sortir du rang et soulagement d'avoir une position sociale définie et cadrée.

Il est urgent de travailler à la construction de la règle avec ces élèves, ces jeunes. De la travailler avec une ligne éthique, une référence qui leur permet d'intégrer que le projet solidaire, dans lequel tous peuvent se projeter, est le seul qui en vaille la peine. Un projet où eux et les autres peuvent s'intégrer, y entrevoir des possibilités de bonheur, d'avenir. Il est urgent d'identifier la fonction collective des grandes idées démocratiques: la justice, la liberté d'expression, la solidarité, la protection, l'enseignement... L'équipe de Formation de la Ligue des droits de l'Homme réoriente clairement sa présence dans les écoles et travaille ses outils pédagogiques dans ce sens. Nous souhaitons aider les enseignants et les écoles. Au mieux, à travailler dans ce sens. Au pire, à prendre conscience de l'émergence de cette nouvelle tendance. Le projet collectif et solidaire est le seul qui permet un avenir enviable ...

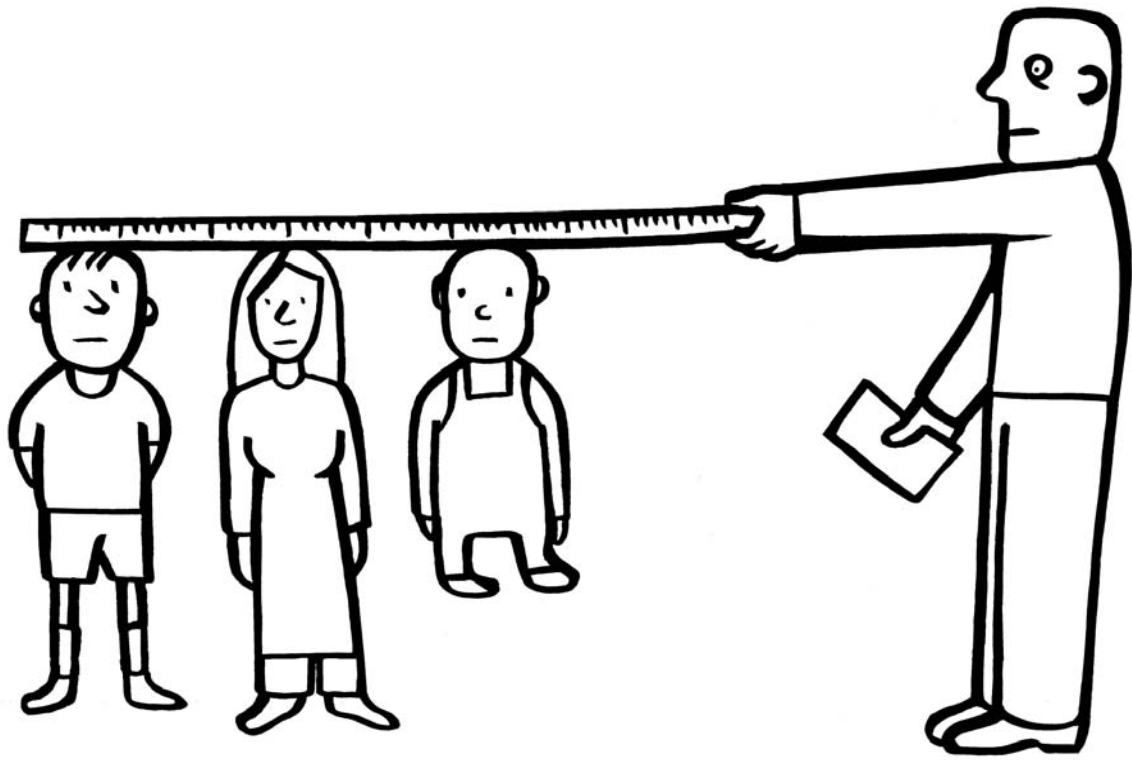
Emmanuelle Delplace,
Co-directrice LDH

REFLEXION

SUR

UNE

THEMATIQUE



**PRESENTATION DE DH A L'ECOLE ET DE LA PHILOSOPHIE DU DPT
FORMATION**



La Ligue des droits de l'Homme: les droits fondamentaux au quotidien

Née en 1901, la Ligue des droits de l'Homme est une association indépendante, pluraliste et interdisciplinaire. C'est un mouvement au sein duquel chacun se sent concerné et agit pour le respect de la dignité de tous.

A Bruxelles, Charleroi, Huy, La Louvière, Liège, Mons, Namur, Tournai et Verviers, les **sections locales** assurent la visibilité, la proximité et le dynamisme de la Ligue auprès de la population. Véritables lieux d'expertises, **les commissions thématiques** travaillent sur des matières telles que jeunesse, prisons, justice, droits économiques et sociaux, étrangers, psychiatrie...

NOTRE MISSION

Promouvoir les principes d'égalité, de liberté, de solidarité et d'humanisme, ainsi que les droits fondamentaux des hommes et des femmes, en Communauté française de Belgique. **Combattre l'injustice et les discriminations** sous toutes les formes (racisme, sexisme, homophobie, traite des êtres humains). **Défendre la dignité** des étrangers, des sans papiers, des sans emploi, des détenus, des personnes âgées, des jeunes, bref de tous. Défendre le respect de la vie privée et l'accès de tous les citoyens à une justice équitable et non expéditive.

VIGILANCE

En tant que contre pouvoir, la Ligue de droits de l'Homme observe, **informe et interpelle les pouvoirs publics et les citoyens** en vue de remédier à des situations qui portent atteinte aux droits fondamentaux.

La Ligue **examine les initiatives législatives et veille au respect des lois**, des conventions et des pratiques qui garantissent les droits humains. En cas d'atteinte à ces droits, la Ligue réagit sous forme d'interpellations, de communiqués et de conférences de presse, fait part de ses positions afin de susciter des modifications. Elle peut également mener des **actions en justice**, si des dispositions sont contraires aux droits de l'Homme.

FORMATION

La Ligue des droits de l'Homme est attentive à la nécessité de **favoriser le dialogue, de former élèves et enseignants à l'exercice et à la défense des droits humains** :

- par un programme de formation dans les écoles primaires, secondaires, dans les universités, dans les écoles de police.
- par la réalisation d'un module d'éducation aux droits fondamentaux à destination des enseignants de la Communauté française.

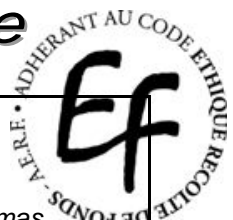
La Ligue propose également des **formations pour les adultes** à des organismes tiers.

SENSIBILISATION

La sensibilisation aux droits humains passe aussi par la **collaboration avec le monde socio-culturel** : colloques, conférences, débats, expositions, partenariats avec des théâtres, des cinémas, des centres culturels sont régulièrement organisés.

La Ligue développe également ses propres projets à l'intention d'un public de tous âges et de tous horizons.

Soutenez la Ligue des droits de l'Homme



- Je deviens **Membre-Donateur***
A partir de 55€ par an (cotisation : 25 € + don à partir de 30 €)

Je bénéficie de la **carte de membre et ses nombreux avantages** (réduction dans certains cinémas, théâtres...), je reçois « **La Chronique** » (le bimestriel) et je bénéficie d'une **déduction fiscale** ainsi qu'une **attestation fiscale** envoyée par courrier en fin d'année.

Autres catégories de Membre-Donateur :

- sympathisant: à partir de 125€ associé : à partir de 250 € de soutien: à partir de 500 €

Je verse _____ € sur le compte de la Ligue des droits de l'Homme : CP 000-0000182-85

- Je paie par ordre permanent

*42,50 étudiants, chômeurs, minimexés, pensionnés (cotisation : 12,5 € + don à partir de 30 euros)

* A partir de 30 € votre don est déductible fiscalement

- Je deviens **Membre adhérent**
A partir de 25€ par an

Je bénéficie de la **carte de membre et de ses nombreux avantages** (réduction dans certains cinémas, théâtres...) et je reçois « **La Chronique** », le bimestriel de la Ligue des droits de l'Homme.

- Cotisation ordinaire 25,00 €/an
 Cotisation de solidarité 12,50 €/an (étudiant, chômeur, minimexé, pensionné ...)

Je verse _____ € sur le compte de la Ligue des droits de l'Homme : CP 000-0000182-85

- Je paie par ordre permanent

- Je deviens **Donateur ***

Je bénéficie d'une **déduction fiscale** et recevrai **attestation fiscale** envoyée par courrier en fin d'année.

Je verse _____ € (montant à partir de 30) € sur le compte de la Ligue des droits de l'Homme : CP 000-0000182-85

- Je paie par ordre permanent

* A partir de 30 € votre don est déductible fiscalement

Facilitez vous la vie : payez par ordre permanent!

Par Self ou Home Banking : intégrez le montant dans la rubrique « Ordre Permanent » du logiciel bancaire.

Par paiement à votre banque : demandez au guichet le document adhoc.

Montants mensuels : à partir de 4,59 € (membre donateur) – 2,1 € (membre adhérent) – 2,5 € (donateur)

Nom : Prénom:.....
Profession : Date de naissance :/...../.....
Adresse : Code Postal : Ville :
Tél.: Courriel: Fax :

N.B. : Les réponses au questionnaire ci-dessus sont destinées au seul usage de la Ligue des droits de l'Homme : le signataire autorise leur traitement automatisé. Vous disposez du droit d'accès et de rectification auprès de la Ligue des droits de l'Homme. La Ligue s'engage à ne pas diffuser ces informations à l'extérieur sans en avoir au préalable averti ses membres.

Document à nous retourner par mail, par courrier ou par fax:

Ligue des droits de l'Homme asbl - chaussée d'Alseberg, 303 à 1190 Bruxelles
Tél. : 02/209.62.80 - Fax : 02/209.63.80; E-Mail : ldh@liqedh.be - CCP 000.0000182.85



*Ligue des droits de l'Homme asbl
Chaussée d'Alsemberg, 303 1190 Bruxelles
Tel :02/209 62 80
Fax :02/209 63 80
e-mail :ldh@liguedh.be*

*Pour être tenu informé des activités de la LDH,
envoyez un courriel à dmorelli@liguedh.be avec
mention "infos LDH"*



1948>>2008

**La Déclaration universelle
des droits de l'Homme
à 60 ans**

www.liguedh.be